



Les truies bio en plein air : un choix d'éleveur



Choisir l'élevage en plein air : les questions à se poser !



Lors de la planification d'une exploitation en système plein-air intégral, il convient de prendre en compte différents facteurs : les caractéristiques de l'environnement physique, les facteurs logistiques et le facteur main-d'œuvre.

Aspects réglementaires

Arrêté du 27 décembre 2013

Gestion du pâturage et des parcours

- L'élevage de porcs en plein air est implanté sur un terrain de nature à supporter les animaux en toutes saisons, maintenu en bon état et de perméabilité suffisante pour éviter la stagnation des eaux.
- Toutes les précautions sont prises pour éviter l'écoulement direct de boues et d'eau polluée vers les cours d'eau, le domaine public et les terrains des tiers. Les parcours des porcs élevés en plein air sont herbeux à leur mise en place, arborés et maintenus en bon état. Toutes les dispositions sont prises en matière d'aménagement des parcours afin de favoriser leur fréquentation sur toute leur surface par les animaux.
- La rotation des parcelles utilisées s'opère en fonction de la nature du sol et de la dégradation du terrain. Une même parcelle n'est pas occupée plus de vingt-quatre mois en continu. Les parcelles sont remises en état à chaque rotation par une pratique culturale appropriée.

Règlement CE 889/2008

Chargement à l'hectare

Le chargement ne doit pas entraîner le dépassement de la limite des 170 kg d'azote/ha/an, soit au maximum :

- Pour les truies reproductrices : 6,5 truies/ha/an.
- Pour les verrats ou cochettes de renouvellement : 14 porcs/ha/an.

Conversion des terres : Dans le cas d'un élevage plein air, les parcelles qui n'ont pas subi de traitement interdit en bio dans l'année écoulée peuvent être converties en 6 mois. Dans le cas contraire, le temps de conversion est de 1 an.

Règlement CE 2020/464 Article 12

Exigences en matière de végétation et caractéristiques des espaces de plein air

Les espaces de plein air doivent être attrayants pour les animaux de l'espèce porcine. Dans la mesure du

possible, la préférence est donnée aux champs plantés d'arbres ou aux forêts.

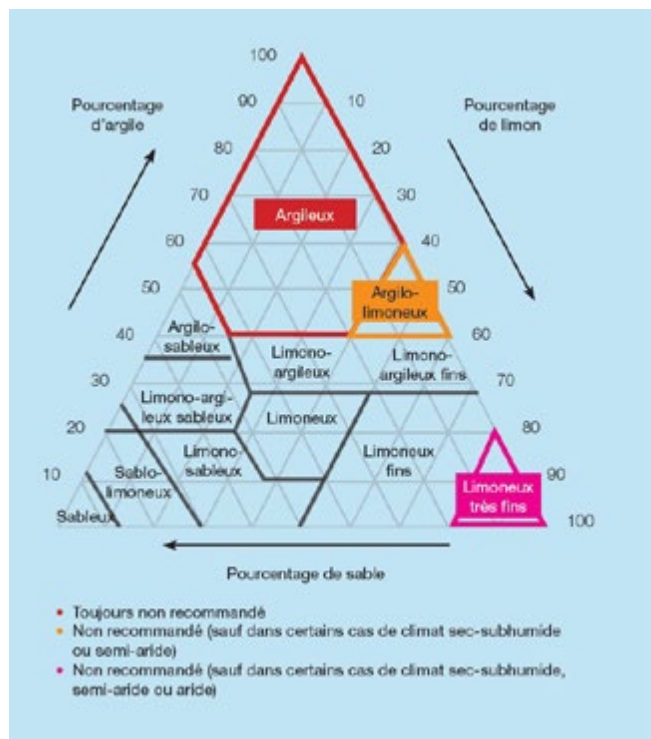
Les espaces extérieurs offrent les conditions du climat extérieur ainsi qu'un accès à des abris et moyens permettant aux animaux de réguler leur température corporelle.

Par ailleurs, il est primordial d'un point de vue environnemental de maintenir un couvert végétal permanent, et ce malgré l'interdiction des anneaux au groin (voir fiche n° 8).

L'environnement physique

Le type de sol

Un choix soigneux des parcelles est un aspect fondamental pour la productivité et le bien-être des animaux. Parmi les caractéristiques du sol, la texture (liée à la capacité de drainage) est l'élément le plus important pour choisir l'emplacement d'un parc plein-air. Pour connaître la texture, il faut effectuer une analyse granulométrique. Les sols doivent être légers ou moyennement lourds et bien drainés. L'exploitation ne doit pas être installée sur les sols lourds et humides des zones pluvieuses. Les sols sableux peu profonds (de 20-30 cm) sur ardoises, schistes ou granits sont préférables. Sur des sols rocheux et rocaillieux, les truies peuvent souffrir de lésions et de problèmes d'aplombs.



Le climat

L'exploitation doit se situer idéalement dans une zone caractérisée par moins de 800 mm de précipitation annuelle. En effet, plus le niveau de précipitation est élevé et plus le sol doit être léger et drainé pour pouvoir évacuer l'humidité. Quant aux températures, le froid est préférable à la chaleur ! Néanmoins, les zones idéales sont celles où les hivers sont doux ou tempérés. Les zones à forte humidité relative ne sont pas appropriées.

La topographie

Il est important que l'exploitation soit éloignée des zones de captage d'eau, des lagunes et des ruisseaux. Les pentes du terrain recommandées sont de 0-10 % pour la gestation et le renouvellement, de 0-5 % pour la verraterie et de 0-3 % pour la maternité.

Les autres facteurs relatifs au terrain

D'autres facteurs sont également à prendre en compte. On peut citer notamment :

- La valeur économique des terres (quel potentiel agronomique ?).
- La valeur écologique du terrain (quels niveaux de protection de l'environnement : parc naturel, zone de protection spéciale pour la conservation des oiseaux...).
- La présence d'une faune sylvestre : la proximité et l'abondance de sangliers, de corvidés, de prédateurs (renards), d'oiseaux (pigeons, mouettes,...) constituent un problème.
- Le degré d'isolement par rapport à d'autres exploitations de porcs (biosécurité).
- Les ressources fourragères disponibles : ressources naturelles, et possibilité d'implanter des prairies ou autres cultures fourragères.

► La logistique

Plusieurs facteurs logistiques sont à prendre en compte pour concevoir une exploitation en système plein air intégral :

- **La disponibilité en eau.** Il faudra alimenter les circuits d'abreuvement pour les truies mais également

pouvoir créer de la brumisation ou remplir les bauges des truies en période estivale.

- **La disponibilité en électricité.** Il faudra alimenter en courant électrique la clôture périmétrique des parcelles, mais également les clôtures qui délimitent les différents parcs à l'intérieur de la parcelle.
- **L'accès et la distance aux routes.** En élevage porcin, nombreux sont les différents transporteurs qui doivent intervenir (ex. : livraisons d'aliment, livraison de cochettes, départs pour l'abattoir, équarrissage...). Il faut donc raisonner en conséquence la localisation des silos d'aliment, du local de quarantaine, du quai d'embarquement ou de l'aire d'équarrissage par rapport aux parcelles, ainsi que la circulation des hommes et des engins entre ces différentes zones. D'une manière générale, la proximité des parcelles par rapport au siège d'exploitation est un atout important pour favoriser la surveillance des animaux et limiter les temps de déplacement des engins, des hommes et des animaux.
- **La nature du parcellaire.** Un parcellaire regroupé permettra de réaliser une seule clôture périmétrique grillagée conforme à la réglementation sur la biosécurité des élevages (voir fiche n° 15). Il facilitera également l'intégration des parcours plein air dans la rotation des cultures de l'exploitation. À l'inverse, un parcellaire dispersé va engendrer des coûts plus importants pour la biosécurité avec l'obligation de réaliser une clôture périmétrique grillagée réglementaire autour d'une plus grande surface.

► La main-d'œuvre

Le temps de travail

Il n'est pas facile de définir les besoins en main-d'œuvre dans une exploitation en plein air car le système n'est pas aussi normalisé que la production en bâtiment. Ainsi, l'organisation, les équipements et la conduite de chaque éleveur peuvent varier énormément. Enfin, le comportement des animaux et la relation de confiance entre l'éleveur et ses truies influencent également très fortement le temps de travail.



Selon les estimations, 10 h seraient nécessaires par portée produite jusqu'au sevrage en plein air (environ 7 h de plus que la moyenne estimée pour la production en bâtiment), bien que certaines exploitations soient très efficaces avec environ 3 h par portée (sans inclure la distribution de l'aliment).

Une enquête sur le temps de travail en élevage biologique a été réalisée en 2006 dans 15 élevages de porcs naisseurs engraisseurs de Bretagne et des Pays de la Loire. Le naissage était pratiqué en plein air intégral pour 77 % d'entre eux. Le temps de travail global a été estimé en moyenne à 32 h par semaine. Le temps de travail varie en fonction de la taille d'élevage : de 51 h par truie présente pour les petits élevages (< 40 truies) à 30 h par truie présente pour les plus gros élevages. La moitié du temps est consacrée à des tâches quotidiennes comme l'alimentation et la surveillance des animaux. L'autre moitié est consacrée à des activités périodiques : nettoyage et paillage, reproduction des truies (saillies ou IA, échographies, préparation et suivi des mise-bas) ou encore transferts et tris d'animaux (sevrage, entrées en maternité ou en engraissement, départs pour l'abattoir). Concernant les pics de travail, un des postes mis en avant par les éleveurs est la gestion de la reproduction (semaine IA, semaine mise-bas).

En cas de pluie ou d'inondation, les besoins en main-d'œuvre augmentent parce que les litières devront être changées plus fréquemment. Par temps froid, et notamment en cas de fortes gelées, il sera parfois nécessaire de distribuer de l'eau aux animaux si les circuits d'eau ne dégèlent pas dans la journée. En cas de forte chaleur, il peut aussi être nécessaire d'arroser pour former des bauges. En résumé, la durée quotidienne de travail est beaucoup plus variable dans un élevage en plein air que dans un élevage en bâtiment, avec notamment un impact de la saison. C'est pourquoi l'organisation et la planification y jouent un rôle essentiel (voir fiche n° 3).

Les conditions de travail

Les conditions de travail peuvent être grandement améliorées par l'aménagement de la parcelle (voir fiche n° 4) et l'utilisation d'équipements adaptés (voir fiche n° 6).

La production en plein air exige des aptitudes différentes de celles nécessaires à la production en bâtiments. En effet, les truies en liberté fuient et courent à l'intérieur de leurs parcs (la contention est possible via des réfectoires mais plus difficile), il n'y a aucun contrôle sur les conditions environnementales de l'exploitation (régulation thermique impossible contrairement au bâtiment) et il faut être disposé à travailler sous des conditions météorologiques extrêmes (chaleur, froid, vent ou précipitations). Il est donc très important que l'éleveur accepte et sache travailler dans ces conditions. Cette remarque vaut également pour la main-d'œuvre salariée qui peut être attirée par l'élevage en plein air car il bénéficie d'une bonne image auprès du grand public, mais qui n'a pas toujours conscience des conditions de travail afférentes et donc des compétences nécessaires.

La motivation des salariés

L'objectif est d'avoir un personnel bien formé et motivé, avec à sa disposition des équipements adaptés et dont l'avis est pris en compte. Le personnel joue en effet un rôle clé dans :

- La relation avec les truies pour gagner leur confiance.
- La réalisation de tâches habituelles en une seule fois, de façon silencieuse et efficace, afin de ne pas stresser les truies ou les porcelets. Pour ce faire, l'éleveur doit emporter avec lui tout ce dont il pourrait avoir besoin (trousse à pharmacie de secours, marqueurs, outils de bricolage et pièces de rechange).
- L'observation et la surveillance durant la période précédant la mise-bas pour éviter et résoudre les éventuels problèmes.



- La mise à disposition pour tous les animaux des quantités d'eau et d'aliments nécessaires.
- L'observation constante pour détecter un incident : animaux malades, blessés ou morts, clôture défectueuse, défaillances des équipements d'alimentation ou d'abreuvement, refus alimentaires, truies en chaleur...
- L'hygiène et la prévention, en veillant au bon emplacement des abris qui doivent être propres, secs, sans courant d'air et pourvus d'une bonne litière, mais également des zones d'alimentation, des bauges, des équipements saisonniers comme les voiles d'ombrage...
- L'entretien des parcs, des abords, des haies pour protéger les truies et leurs porcelets : fauche des refus, fauche sous les fils de clôture, nivelage des parcs abimés, semis si nécessaire, taille des haies ou des arbres agroforestiers, entretien des grillages de clôture...

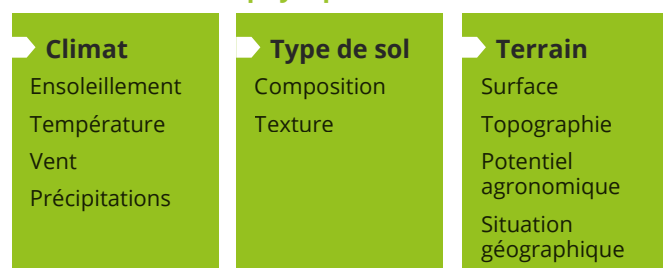
- L'enregistrement de tous les paramètres de production (saillies, mises bas, adoptions, pertes, sevrés...).
- L'efficacité optimale de l'aliment utilisé, en étant sensible au mauvais usage ou gaspillage de l'aliment.

Il est fondamental que le personnel connaisse parfaitement les objectifs de l'exploitation, les données de production et la valeur économique de l'aliment distribué aux truies, pour maintenir leur motivation et leurs efforts. Cela peut être facilité par l'implication des travailleurs dans des essais visant à introduire des changements concernant la conduite, les équipements, l'alimentation, les traitements...

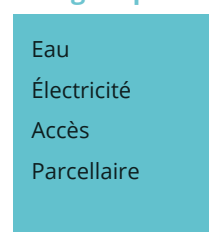
Enfin, toujours pour la motivation du personnel, il faut également soigner l'aspect général et l'organisation de l'exploitation, ainsi que l'entretien des installations et des équipements. L'objectif est de transmettre l'importance des notions d'hygiène et d'ordre ainsi que la satisfaction du travail bien fait.

Ce qu'il faut retenir :

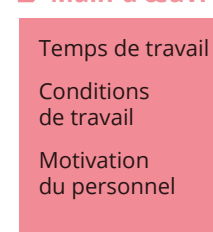
► Environnement physique



► Facteurs logistiques



► Main-d'œuvre



- Pertinence ou non d'une installation en plein air intégral
- Dimensionnement de l'élevage

► Pour en savoir plus

« Temps de travail en élevage porcin biologique »

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/temps-de-travail-en-elevage-porcin-biologique/>

Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire • Création : Caroline LUSSEAU • Crédits photo. : Chambre d'agriculture Pays de la Loire • Édition : septembre 2020.

► Contacts

ITAB : antoine.roinsard@itab.asso.fr • CAPDL : florence.maupertuis@pl.chambagri.fr

Programme piloté par :



En partenariat avec :



Financé par :

